

Architectes du Vieux-Chablais à la fin de l'époque gothique

Marcel GRANDJEAN

Contrairement à ce qu'on croit souvent, le Vieux-Chablais, cette région située entre le Haut-Léman et la cluse de Saint-Maurice, a possédé à la fin du gothique une architecture propre, présentant des caractères définis et une valeur particulière. Comme elle est restée très mal connue, il nous a paru bon, sans entrer ici dans une analyse trop longue, de rassembler ses témoins dispersés et souvent mal conservés, remaniés ou même déplacés, en essayant de les attribuer, sur des bases historiques fondamentales, à des architectes précis, qui, nous le verrons, ont l'avantage d'être des praticiens locaux, à la fois architectes et maçons comme d'habitude à cette époque en Suisse romande.

L'architecture de l'époque flamboyante n'a pas laissé de vestiges nombreux dans la partie valaisanne du Vieux-Chablais, alors que celle qui dépend du canton de Vaud se révèle nettement plus riche, en tout cas à partir du milieu du XV^e siècle. Il est vrai que la connaissance de la première moitié du siècle nous échappe presque complètement : une œuvre notable en subsiste pourtant encore en l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, la *chapelle de Félix V*, installée dans l'ancien bas-côté sud de l'église romane, vers la fin du deuxième quart du XV^e siècle, probablement pour servir de « reliquaire »¹ : il en reste de visible quatre voûtes d'ogives simples aux clefs

Abréviations : AC : Archives communales ; ACV : Archives cantonales vaudoises ; AEV : Archives d'Etat du Valais ; AMH : Archives des Monuments historiques, aux ACV ; c. : comptes.

¹ Jules MICHEL, *Mélanges d'histoire et d'archéologie*, I, *Le traité de 1365...*, Fribourg 1896, pp. 15-16 ; II, Fribourg 1901, p. 181, vers 1448 ; Louis BLONDEL, dans *Vallesia*, 1948, p. 39, « vers 1440 » ; F.-T. DUBOIS, dans *Archives héraldiques suisses*, 1942, p. 16 sq., vers 1440-1445, identification des armoiries ; *Annales valaisannes*, 1962, pp. 290-291, fig. clefs de voûtes ; J.-M. THEURILLAT, dans *Genava*, 1963, p. 170, « vers le milieu du XV^e siècle ». —

armoriées, avec formerets, reposant sur des culots sculptés. Mais nous ne savons pas quel est l'artisan qui l'a construite. Si les indices dont nous disposons ne suffisent pas pour proposer une attribution, ils nous renseignent pourtant sur l'existence de quelques maîtres locaux² et notamment celle de *Falco Gallien*, de Vouvry, qui éleva apparemment dès 1436 le clocher à flèche de pierre de son église paroissiale³, œuvre artisanale, intéressante pourtant, et qui a pu jouer un rôle dans la formation d'un autre maître de Vouvry, beaucoup plus important, Jean Vaulet⁴.

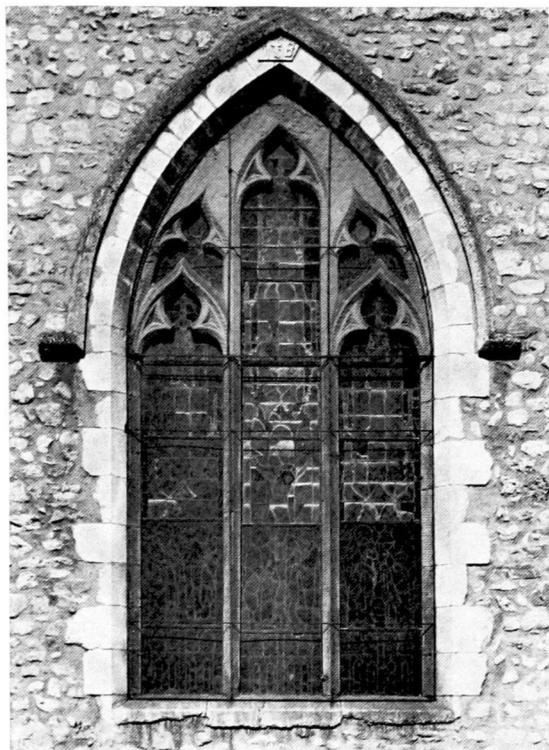
En revanche, à partir de la seconde moitié et surtout dès la fin du XV^e siècle, des maîtres d'œuvre locaux, très expérimentés pour la plupart, se partagent l'exécution d'une bonne partie des principales constructions entreprises de Vevey à la vallée de Bagnes (à Vevey, Montreux, Villeneuve, Aigle, Ollon, Bex, Vouvry, Vollèges, Le Châble), sur lesquelles nous sommes, une fois n'est pas coutume, relativement bien renseignés, à l'exception pourtant de ce qui concerne la rénovation de Saint-Maurice d'Aigle.

Sur sa destination, il existe un témoignage de 1474, cf. F.-E. WELTI, « Hans von Waldheims Reisen durch die Schweiz im Jahre 1474 », in *Archiv des historischen Vereins des Cantons Berns*, XXV, 1920, p. 101 : « Item czu Sandte Moricz in deme Monster uff die lincken hand in des apsitin in eyner gewelbitten cappellen lyd sandte Moricz mit syner liebîn Ritterschaft un geselschaft. Die Capelle hat babst Felix, der herczoge von Soffoyen, bûwen lassen und sie gar erlichen dor yn gelegt... »

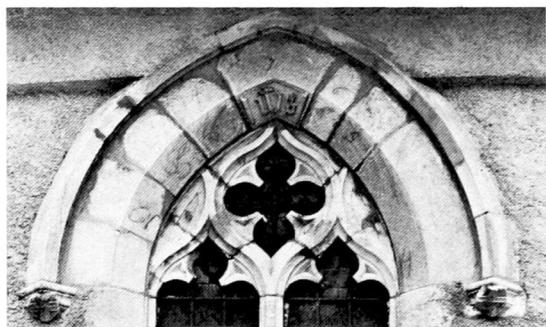
² A part les architectes-maçons nommés dans le texte de cette étude, indiquons rapidement d'autres maçons moins bien connus, comme Pierre, maçon d'Aigle, qui se chargea de rénover la maçonnerie de la grande maison Bouvier — disparue — de Villeneuve en 1409 (ACV, C XVI/33) et Jaquet Gruaz, maçon d'Aigle aussi, qui devait en 1448 refaire, avec Pierre Vuepaz, les mâchicoulis des tours hémicirculaires du château de Chillon et le fit dès 1449 avec des éléments taillés par le maçon Perronet Meystre de Saint-Gingolph (ACV, P Chillon, ext. comptes châtellesie, II, 1450-1451, 1-7). On trouve alors et plus tard d'autres maçons dont les ouvrages ne sont pas connus : Hugonet Margencel en 1409 à Villeneuve (ACV, C XVI/33), Antoine Bret en 1491 à Villeneuve toujours (ACV, C XX, Villeneuve, 18 novembre 1491), Jean Antoine en 1531 à Bex déjà protestant (ACV, C XVI/231, Rovérez, 4 février 1531). En 1533, c'est Jean Bron de Montreux qui exécute le pont de la porte « Ou Vert » de Vevey (AC Vevey, Adm. gén. Aa 7, Conseil, II, 66) et en 1534, ce sont deux maçons de la paroisse de Villeneuve, Claude Gonyn et Pierre Domenoz, qui construisent le pont du Visinant à Lutry (ACV, P Dumur, n° 31, ext. manaux de Lutry, 1529-1535). Quant à maître Jacques Butin (Buctin, Butini), bourgeois de Saint-Maurice, mentionné de 1516 à 1541 (AC Saint-Maurice, Pg 753, 1516 ; Pg 821, 1532 ; AEV, AV 106/38, 130 v., 1533 ; 121, 1541 : communication de M. Gaëtan Cassina, que je remercie ici de son aimable collaboration), il achève de restaurer l'église de Bex (travée à arcades entre l'ancienne nef et le nouveau clocher) et l'aménage pour le culte protestant en 1529, état disparu au début du XIX^e siècle (Alfred MILLIoud, *Histoire de Bex*, I, Bex 1910, pp. 180-182). — Le dépouillement des notaires de l'évêché de Sion apportera sans doute de nouvelles lumières sur cette page de l'histoire architecturale régionale.

³ AC Vouvry, Quittance pour le clocher, 11 septembre 1443, par *Falcono Gallieni lathomo habitatore Vuvriaci... ex causa cuiusdam tachii campanilis novi in ecclesia dicti loci Vuvriaci fondati* ; quittance 17 mai 1448, rappel de l'accord de 1436. — Falco Gallien, qui avait épousé la veuve de Boson De Nuce, est bien attesté à Vouvry jusqu'en 1456 (comm. de M. G. Cassina).

⁴ Cf. *infra*, p. 241. — Le gendre de Falco Gallien s'appelle Guillermin De Nuce : AC Vouvry, 17 mai 1448 ; et l'on trouve, en 1473, comme témoins ensemble *Johanne de Nuce et Glaudio Galien lathomis* : AC Vouvry, rec. pour l'église 1469-1479, 56 v.



Pl. 1 a. — Saint-Paul de Villeneuve.
La fenêtre orientale de 1460
par Jean Vaulet-Dunoyer.



Pl. 1 c. — Saint-Hippolyte de Vouvry.
L'ancienne fenêtre du chœur, vers 1488,
par Jean Vaulet-Dunoyer : l'extérieur.



Pl. 1 b. — Saint-Hippolyte de Vouvry.
Le vitrail offert par Jean Vaulet-Dunoyer,
avec son effigie, son écu armorié
et le banneret de Vouvry, vers 1488/1496.

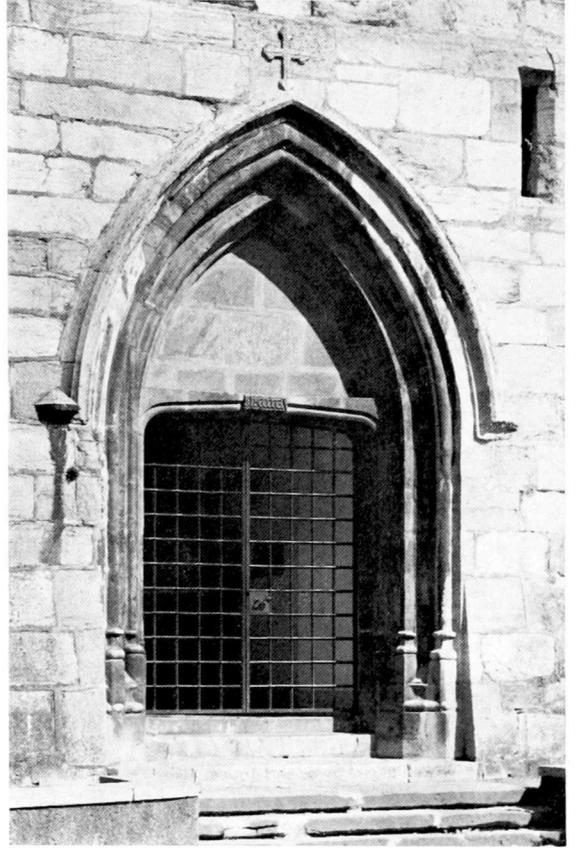
Pl. 2 a. — Saint-Martin
de Vevey.
Haut de la porte intérieure
du clocher-porche,
1497-1498,
par Jean Vaulet-Dunoyer.



Pl. 2 b. — Saint-Clément
de Bex.
Haut de la porte intérieure
du clocher-porche,
vers 1501, attribuable
à Jean Vaulet-Dunoyer.



Pl. 3 a. — Saint-Martin de Vevey.
Le portail occidental, 1497-1498,
par Jean Vaulet-Dunoyer

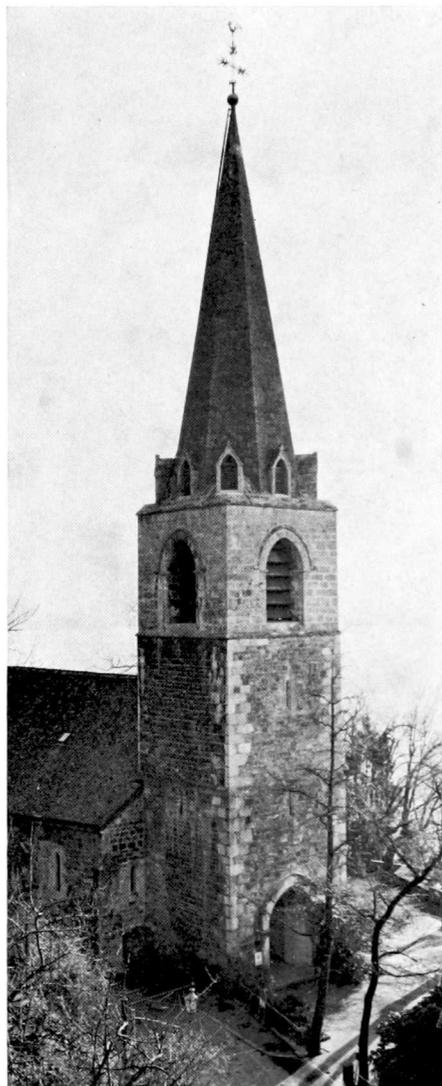


Pl. 3 b. — Saint-Clément de Bex.
Le portail occidental de 1501,
attribuable à Jean Vaulet-Dunoyer.

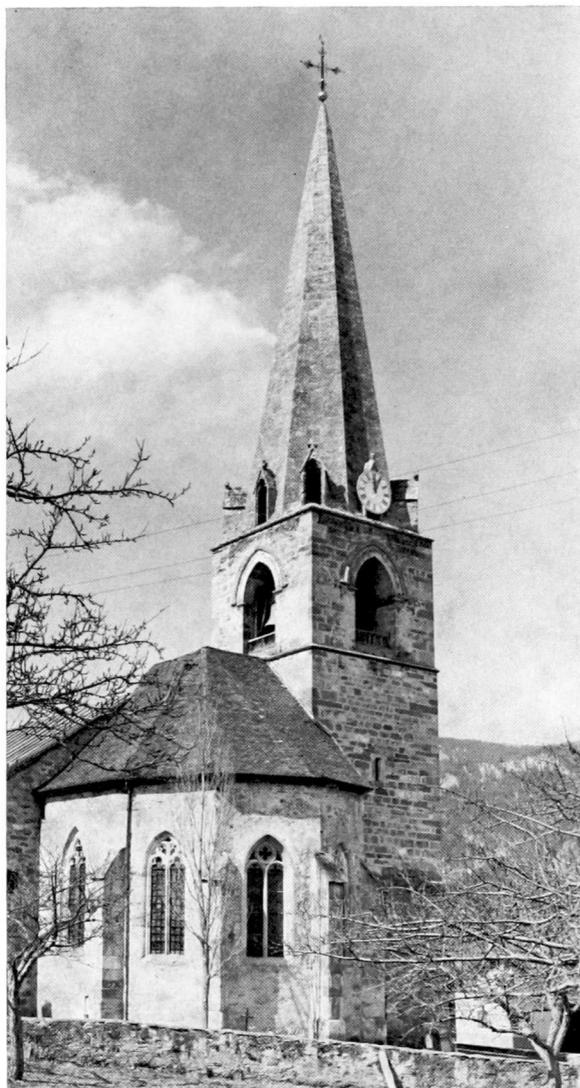


Pl. 3 c. — Saint-Vincent de Montreux.
Le portail occidental,
attribuable à Jean Vaulet-Dunoyer.

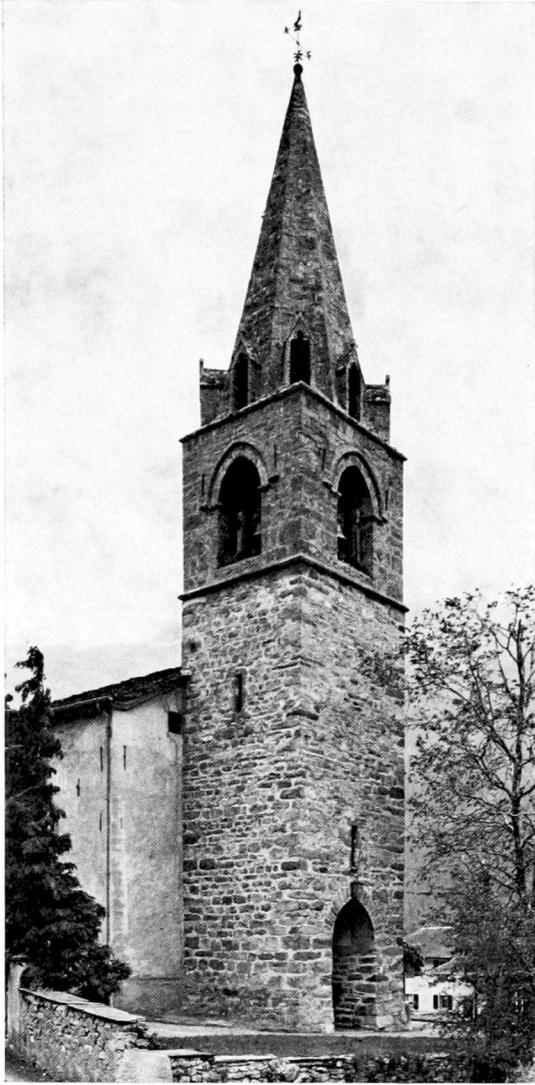
ARCHITECTES DU VIEUX-CHABLAIS



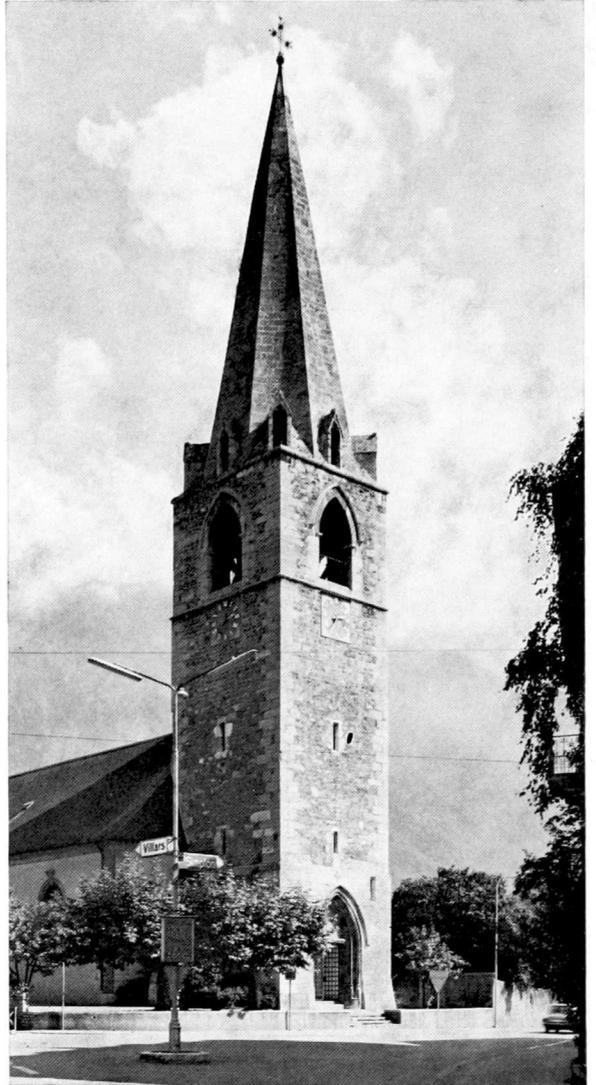
Pl. 4 a. — Saint-Vincent
de Montreux.
Le clocher, 1460-1470 environ,
attribuable à Jean Vaulet-Dunoyer.



Pl. 4 b. — Saint-Maurice du Châble.
Le clocher, dès 1488, par Jean Vaulet-Dunoyer,
et le chœur du XVI^e siècle,
peut-être par Pierre Guigoz.



Pl. 5 a. — Saint-Martin de Vollèges.
Le clocher, après 1456 - après 1507,
attribuable à Jean Vaulet-Dunoyer.



Pl. 5 b. — Saint-Clément de Bex.
Le clocher, 1501 - vers 1511/1513,
attribuable à Jean Vaulet-Dunoyer.



Pl. 6 a. — Saint-Martin de Vevey.
La fenêtre-niche au-dessus du portail
par Jean Vaulet-Dunoyer, 1498.



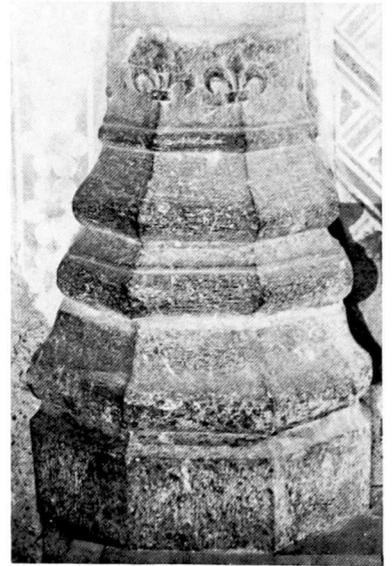
Pl. 6 b. — Saint-Martin de Vevey.
Décor du bénitier du clocher-porche, 1497-1498,
par Jean Vaulet-Dunoyer.



Pl. 6 c. — Saint-Hippolyte de Vouvry.
La porte réemployée, probablement de 1493,
par Jean Vaulet-Dunoyer.

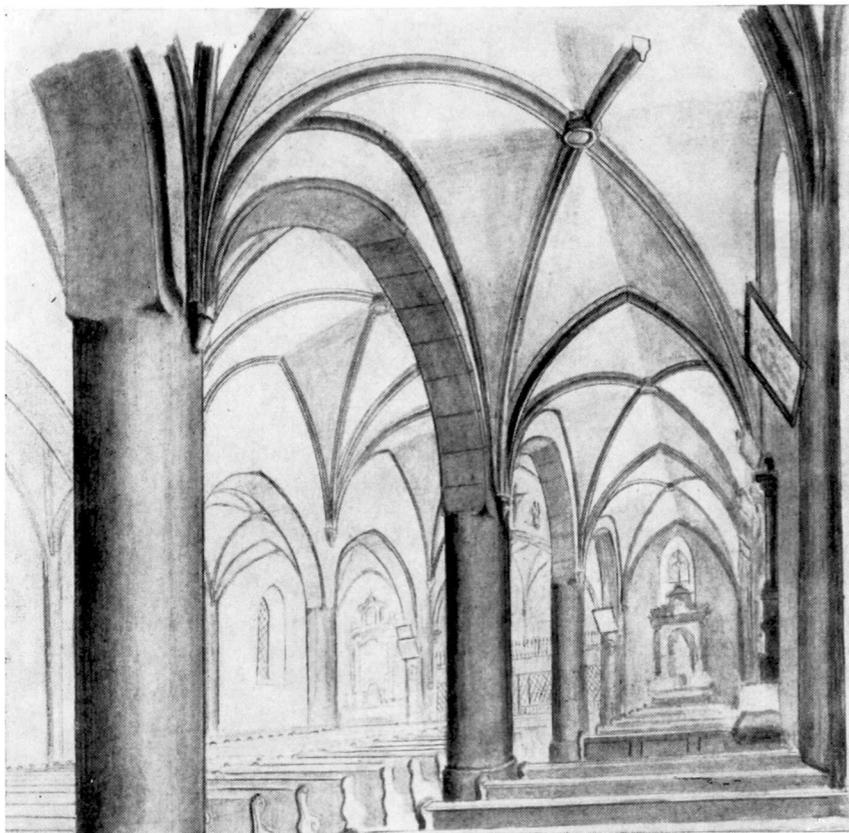


Pl. 7 a. — Saint-Maurice d'Aigle.
L'intérieur, vers l'est, voûtes et chœur dès 1482 probablement.



Pl. 7 b. — Saint-Maurice d'Aigle.
Base et socle du chœur.

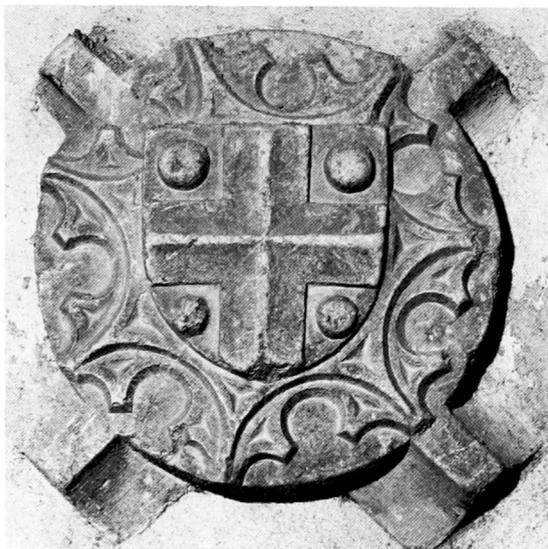
ARCHITECTES DU VIEUX-CHABLAIS



Pl. 8 a. — Saint-Maurice du Châble.
L'intérieur de la nef de 1519-1520 par Pierre Guigoz.
Etat ancien selon Emile Wick (dessin de 1868,
Bibliothèque de l'Université de Bâle).



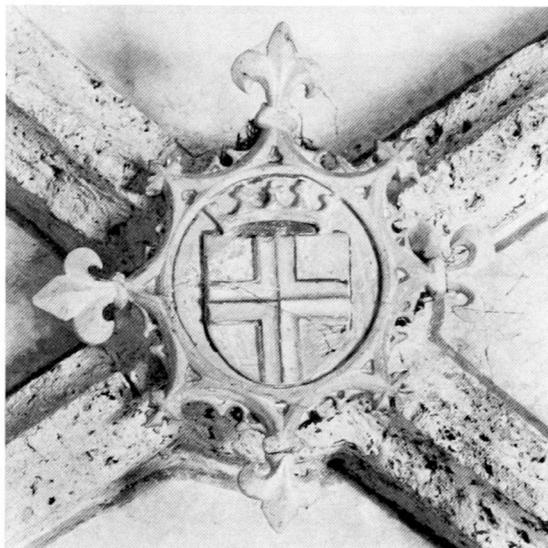
Pl. 8 b. — Saint-Vincent de Montreux.
L'intérieur de la nef, vers l'est, entre 1500 et 1519.



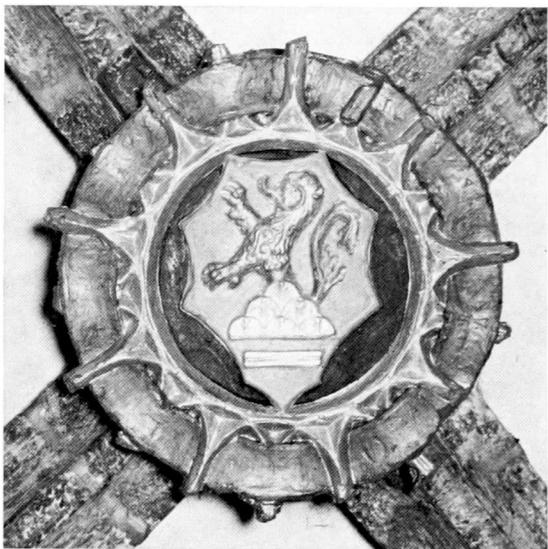
Pl. 9 a. — Saint-Hippolyte de Vouvry.
Clef de voûte déposée, de 1488 probablement,
par Jean Vaulet-Dunoyer.



Pl. 9 b. — Saint-Maurice d'Aigle.
Clef de voûte de la nef aux armoiries
du gouverneur Schöni, vers 1482-1486 (?).



Pl. 9 d. — Saint-Paul de Villeneuve.
Clef de voûte de la nef aux armes de Savoie,
vers 1510, par Jacques Perrier.



Pl. 9 c. — Saint-Victor d'Ollon.
Clef de voûte de la chapelle de 1512,
attribuable à Pierre Guigoz.

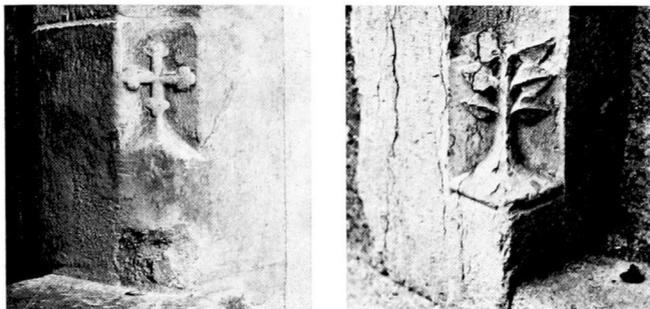


Pl. 10 a. — Saint-Victor d'Ollon. Buste-acrotère du contrefort nord du chœur, vers 1496 (?), attribuable à Jacques Perrier.

Pl. 10 b. — Saint-Victor d'Ollon. Buste-acrotère du contrefort sud du chœur, vers 1496 (?), attribuable à Jacques Perrier.

Pl. 10 c. — Saint-Paul de Villeneuve. Buste-acrotère du contrefort sud-ouest de la nef, 1506/1510, par Jacques Perrier.





Pl. 11 a. — Saint-Maurice du Châble. Congé de la porte nord de la nef, vers 1519-1520, par Pierre Guigouz.

Pl. 11 b. — Ollon. Congé de la porte de l'ancien ossuaire ou cimetière, attribuable à Pierre Guigouz.

Pl. 11 c. — Saint-Victor d'Ollon. Base et socle d'un support de la chapelle de 1512, attribuable à Pierre Guigouz.

Pl. 11 d. — Saint-Maurice du Châble. Date de 1520 et « marque » sur le portail occidental, par Pierre Guigouz.



ARCHITECTES DU VIEUX-CHABLAIS



Pl. 12 a. — Aigle, rue du Bourg, n° 25. Linteau de la porte de l'ancienne maison de Pierre ou Jacques Guigoz, 1534.

Pl. 12 b. — Aigle, rue du Midi, n° 5. Linteau d'une porte aux armes de Praroman et inconnues, 1545, attribuable à Jacques Guigoz.

Pl. 12 c. — Morges, Grand-Rue. La fontaine du banneret, avec statue, de 1545, par Jacques Guigoz, selon une ancienne gravure (Département des Estampes, Lausanne).



*Jean Dunoyer (De Nuce) alias Vaulet, de Vouvry,
le maître des beaux clochers*

Le plus ancien des grands maîtres d'œuvre connus installés dans la plaine du Rhône chablaisienne, Jean Vaulet-Dunoyer, s'affirme aussi comme l'un des plus importants et des plus originaux parmi les architectes régionaux, bien que nous ne connaissions que certains aspects, fort limités, de son activité de constructeur. Des documents irréfutables permettent de recomposer l'ensemble de sa carrière, que l'usage de deux noms de famille, ceux de Vaulet et de Dunoyer (Dou Noier ou De Nuce), cachait malencontreusement⁵, et l'étude stylistique des œuvres bien identifiées, en mettant en évidence l'unité de son inspiration, conduit à enrichir quelque peu, par comparaison, la liste des travaux qu'on peut lui attribuer.

La carrière de Jean Vaulet-Dunoyer, s'il s'agit réellement d'une seule personne et non de deux, père et fils, portant le même prénom, est l'une des plus longues que nous ayons rencontrées au XV^e siècle, puisqu'elle s'étale sur une quarantaine d'années. Sous le nom de Jean Vaulet, il exécute en 1460 la grande fenêtre axiale du chœur de l'église Saint-Paul de Ville-neuve⁶, ouvrage mineur si l'on veut, mais qui donne le ton de son œuvre entière, mêlant déjà un thème classique et même franchement archaïsant, celui de la fenêtre comme en dalle ajourée, à des détails flamboyants utilisés de manière fort originale⁷ (pl. 1 a). Dès 1471, il est attesté sous le nom de Jean « De Nuce » à Vouvry, où il possède en tout cas, quelques années plus tard, une maison et où apparaît, en 1473, l'un de ses fils qui porte le même prénom que lui⁸.

Ses œuvres sûres datent surtout des deux dernières décennies du XV^e siècle. Il construisit alors, sous le nom de Jean « Dou Noier » ou De Nuce, le chœur de l'église Saint-Hippolyte de Vouvry, dont le travail lui est payé en 1488, comme le prouve une quittance datée et comme le confirme l'inscription du vitrail de la fenêtre du chœur qu'il offrit vers ce temps-là à son église

⁵ Cf. *infra*, note 12. — Les « Dou Noyer » sont attestés à Vouvry déjà en 1324 sous cette forme francisée (AC Vouvry, Pg 10, 15 janvier 1324), et les « Vaulet alias De Nuce » ou « Volet » mentionnés encore, à Vouvry aussi, au XVII^e siècle (AC Vouvry, Pg 343, 1632, et Pg 363, 1696) (comm. de M. G. Cassina).

⁶ AC Villeneuve, Z, c. ville 1460, 4 : *pro vino potato in tachio dato Johanni Vaulet pro fenestra chori* ; 6 v. ; 8 ; 8 v. ; 9 ; 10 ; 10 v. : *magistro Johanni Vaulet pro tachio sibi dato ad faciendum ryvetum de thofis ab extra in fenestra predicta de quo in magno tachio fenestre nulla fuerat facta mencio* ; 11 : *libravt ipsi magistro Johanni Vaule pro tachio ei tradito ad faciendum fenestram chori absque pilaribus et ryveto ab extra ut supra videlicet 44 fl. ; libravt eidem pro tachio pilariorum et formetorum supra fenestram...* 12 fl. pp.

⁷ Même type de fenêtres à l'église des Cordeliers de Cluse ou à celle de la chartreuse du Reposoir en Faucigny à la même époque, mais beaucoup moins originales.

⁸ AC Vouvry, rec. pour l'église 1469-1479, 66 v., janvier 1479 ; 69, 28 avril 1473 : *presentibus Johanne de Nuce lathomo et Johanne eius filio dicte parochie Vuvriaci testibus...* ; AC Bagnes, 6 décembre 1496.

paroissiale⁹ (pl. 1 b et 1 c), et il commença en 1493 la reconstruction de la nef de la même église, qui ne semble pas avoir été voûtée quant à elle¹⁰. Entre-temps, il avait travaillé au chœur de l'église du Châble, dans la vallée de Bagnes — où une fenêtre, celle du sud, pourrait bien être un vestige de son ouvrage¹¹ — et surtout élevé l'imposant clocher commencé en 1488 ou peu avant, selon l'épigraphie, mais dont les derniers paiements ne s'effectuèrent qu'en 1494, 1495 et 1496 au nom de Jean « De Nuce alias Valet »¹² (pl. 4 b). Jean Valet vaqua aussi en 1493-1494 à Chillon à des ouvrages non déterminés¹³. Sa dernière œuvre certaine, exécutée également sous le nom de Jean Valet, est la partie inférieure du clocher-porche de Saint-Martin de Vevey, en 1497 et 1498 — cette dernière date est aussi rappelée par l'épigraphie (pl. 6 a) — à laquelle collaborèrent ses fils, dont l'un s'appelait Simple,

⁹ AC Vouvry, 7 octobre 1488, quittance *ad causam toti operis tachii et meynature cori ecclesie Sancti Ypoliti Vuvriaci ac capelle domine nostre et ceteris in dicta ecclesia per ipsum magistrum Johannem de novo operatis et de manu sua propria edificatis et massonatis et lapidibus tallie carpentatis et murifice carpentatis et compositis...* — L'inscription du vitrail, en fait non datée et souvent mal transcrite, est effectivement difficile à lire sur place, à distance. Une copie des AC Vouvry, qui donne la même transcription que l'*Armorial valaisan*, Zurich 1946, pp. 84-85, aide à la déchiffrer, comme suit : *Magister Johannes dou Noier de Vuovrier fieri fecit hoc opus qui magister Johannes manu sua totum corum construxit*. Ce vitrail, qui montre le maçon agenouillé aux pieds du « banneret » de Vouvry plutôt que de saint Hippolyte, comme on l'a dit parfois, et ses armes « à la truëlle » dans un écu, est accompagné d'un autre vitrail donné par Guillaume Bernardi, abbé de Saint-Maurice jusqu'en 1496 et qui est de même main et de composition analogue, ce qui en fait remonter l'exécution à la période 1488/1496.

¹⁰ AC Vouvry, 26 mai 1493, convention passée entre la communauté et *magister Johannes de Nuce lathomus habitator Vuvriaci...* *Tradunt in tachium predicto Johanni de Nuce presenti ad complendum dictum tachium...* *Primo ad conficiendum et faciendum duas spondas muri navis ecclesie parrochie beati Ypoliti de Vuvriaco et hoc de spyso muri chori dicte ecclesie afflorando et pertendendo a dicto choro usque ad campanille dicte ecclesie extra sponda seu parte. Item facere et construere duas fenestras tallie bene et honestas et bene alunatas in sponda muri a parte cure Vuvriaci. Item unam portam tallie non minus magnam a parte panterie predictae. Item quinque passus seu gradus tallie honeste in dicta porta. Item duas chantonatas tallie a parte champanolis superius et inferius scilicet quadrorum tam a parte cure quam a parte capelle Sancti Anthonii scilicet omnibus ambabus partibus et ipsum murum duarum spondarum murare usque ad tectum dicte ecclesie in altum cum piesonibus decentibus in talibus muris necessariis et opportunis sumptibus et missionibus dicti Johannis de Nuce excepta materia tota qua aportatur sibi et redditur supra locum et ipse magister de Nuce perquiret et levat et aprestat lapides tallie tantum pro faciendum talliam in locis ubi reperit suis sumptibus...* ; pour 120 florins p.p. et deux « souillées » de fromage de trois chalets.

¹¹ Cette fenêtre présente des analogies frappantes avec celle de Vouvry, de 1488 sans doute : cf. *infra*, note 16.

¹² AC Bagnes, 10 mars 1494 : *Magister Johannes de Nuce alias Valet de Vuvriaco dyocesis sedunensis...* reconnaît avoir reçu 1000 florins et 6000 fromages *ab causa et pretextu tachii et constructionis et edifficationis campanilis et chori ecclesie parrochialis ipsius vallis de Bagnyes...* ; 2 février 1495 : *magister Johannes de Nuce alias Vallet lathomus de Vuvriaco* reconnaît avoir reçu 100 des 200 florins promis *pro melioracione precii campanilis de Bagnyes* ; 6 décembre 1496 : *magister Johannes de Nuce alias Valet de Vuvriaco lathomus* reconnaît avoir reçu 48 florins *pro complemento solucionis tachii campanilis ecclesie predictae de Bagnyes per dictum Johannem de Nuce facti et realiter completi*.

¹³ AMH, A 16394, Ext. Archives d'État de Turin, c. Trésorerie générale 1493-1494, 244 : Roland Bon, charpentier et maître des œuvres ducales dans le Pays de Vaud et le Chablais, va à Chillon « receyvre le tache de maistre Jehan Valet ».

et qu'il ne termina pas lui-même¹⁴. Jean De Nuce est attesté encore en novembre 1499 comme maçon et syndic de Vouvry, au sujet d'un procès avec La Tour-de-Peilz, et peut-être même jusqu'en 1508¹⁵.

L'analyse de sa manière propre — mais il en a une parfois classique ou presque¹⁶ — permet de lui attribuer, avec beaucoup de probabilité, d'autres œuvres. Cette manière peut se définir ainsi : en ce qui concerne le traitement particulier des détails, des moulures, Vaulet-Dunoyer n'hésite pas à rompre la régularité des voussures dans les portails et les portes en mêlant, comme à Vevey et à Vouvry, arc surbaissé, arc brisé, peu ou prou, et arc en accolade plus ou moins prononcée (pl. 3 a et 6 c) ; il n'hésite pas non plus à distordre les éléments flamboyants, comme les trilobes, pour les adapter à un cadre donné : fenêtre de Saint-Paul de Villeneuve, bénitier de Saint-Martin de Vevey (pl. 6 b), porte ancienne de Vouvry (pl. 6 c) ; malgré la dureté de la pierre employée, il affectionne la décoration par des inscriptions courtes ou des dates, souvent sur des cartouches (Villeneuve, Vouvry, Vevey, Le Châble), ou par des armoiries (Vouvry, Vevey), ce qui restera un des traits communs et caractéristiques des maîtres maçons du Vieux-Chablais.

Mais surtout, l'étude approfondie de la composition architecturale des clochers qui furent nommément son œuvre au Châble et à Vevey, même s'il n'acheva pas ce dernier, permet de lui attribuer toute la série des grands et beaux clochers élevés durant la seconde moitié du XV^e siècle et au début du XVI^e siècle dans le haut bassin lémanique, soit celui de Saint-Vincent de Montreux, qui doit dater de 1460-1470 environ¹⁷, celui de Vollèges, aussi dans la vallée de Bagnes, exécuté entre 1456 et 1507, mais non achevé à

¹⁴ AC Vevey, Fin. A 3, c. « 1497 »-1498, 2 ; 7 ; 21 : *pro expensis ... tradendo thacium campanilis magistro Johanni Vaulet...* ; 22 v. : *libravim... magistro Johanni Vaulet... quando fuit sibi dato unum scutum regis huz soloux die quo fuit fondatum campanile* ; 36 ; 47 ; 47 v. : *die qua fondavit pinnaculum pro magistro Johannis Vaulet videlicet unum scutum solis* ; le tâche avait été donné en présence des maîtres maçons de Romont et d'Aigle, ainsi que d'Aymonet de Chaillie : 21 et 47.

¹⁵ AC Vouvry, R 31, procès 1499-1500, 3 v., 14 v., 29 v. ; Pg 292, 1502 ; Pg 299, 1508 (comm. de M. G. Cassina).

¹⁶ La fenêtre de Vouvry n'est « classique » qu'en apparence. Elle est la seule à meneau unique, avec celle du flanc sud du chœur du Châble, à présenter certains traits qui ne se trouvent, dans la région, que dans de grandes fenêtres à quadrilobes multiples, comme celle de Moûtiers en Tarentaise (1460) : si le quadrilobe en navette est commun ici à partir du deuxième quart du XV^e siècle, les navettes des fenêtres du Châble et de Vouvry ont une pointe à contre-courbes non seulement en bas, comme d'habitude, mais exceptionnellement aussi en haut ; elles se distinguent des autres par le profil de leurs membrures, qui offre d'ailleurs des rapports avec celui de la fenêtre du chœur de Villeneuve, et par le fait que les bordures montrent des zones allongées subdivisées par une membrure supplémentaire, issue de l'accolade inférieure (Vouvry) ou de la navette elle-même (Le Châble).

¹⁷ En 1453, les visiteurs exigèrent la reconstruction du clocher dans les délais de 7 ans : *item quod infra septennium fiat unum bonum et competens campanile* (ACV, Ac 5 bis, visite 1453, copie, p. 129) ; la date de la grosse cloche fondue par Guillaume Fribor alias Mercier — 1473 — pourrait poser un « terminus ante quem ». Notons en tout cas que des legs de 1480 et 1481 ne mentionnent pas spécialement le clocher, mais l'église : *in reparacione dicte ecclesie* : ACV, C XX, Montreux, 30 mai 1480 ; AC Montreux (Châteldard), Onglet 19, Ecole-Eglise, n° 1, copie, 6 janvier 1481.

cette dernière date ¹⁸ (pl. 5 a), et surtout celui de Saint-Clément de Bex, véritable chef-d'œuvre dont les débuts approximatifs remontent, selon l'inscription de son portail, à 1501 (MCCCCCI) (pl. 3 b, 5 b). Ils ont tous pour traits communs une flèche de pierre de plan octogonal, finement agencée, avec des facettes concaves, huit lucarnes à gâble élégamment dessinées, et des baies de beffroi sans remplage, sans ébrasement, protégées par une archivolte-larmier avec terminaisons en équerre et s'appuyant sur un bandeau continu.

L'attribution du clocher de Montreux (pl. 4 a), un peu plus fruste peut-être que les autres, ce qui s'expliquerait par une date plus précoce, ne repose que sur l'étude du beffroi et de la flèche, le porche ayant été entièrement remanié à l'intérieur, encore que le portail extérieur, très simple, soit timbré d'un écu savoyard et, comme ceux de Vevey et de Bex, sommé d'une croix (pl. 3 a, 3 b et 3 c). En revanche, l'identification de l'auteur du clocher de Saint-Clément de Bex, ou au moins de l'atelier qui y travailla, s'appuie quant à elle non seulement sur les similitudes du couronnement et de la flèche de pierre avec ceux du Châble, mais aussi sur celle, presque complète, qui lie le portail intérieur de Bex à celui de Saint-Martin de Vevey (pl. 2 a et 2 b) : tous deux montrent un arc brisé à deux cavets, dont l'extérieur, relevé par des contre-courbes, se termine en pointe plus aiguë pour laisser la place à un petit trilobe flamboyant, et les retombées de l'arc pénètrent directement dans les sommiers carrés formant comme des montants verticaux. L'analogie s'étend aux chapiteaux en forme d'impostes moulurées d'un bandeau sous-tendu d'un cavet. Les portes extérieures — celle de Bex beaucoup plus classique — ont toutes deux des archivoltes-larmiers qui se terminent en équerre et culminent en croix de Saint-Maurice. Un agencement identique rapproche les escaliers ménagés dans les murs des deux clochers, sous la forme de longues rampes rectilignes avec éclairage dans l'axe montant notamment, bien que celui de Vevey prenne naissance actuellement au premier étage et que celui de Bex parte du niveau du sol. Le clocher de Bex a dû être entrepris, sinon terminé, par Jean Dunoyer, qui était donc encore en vie en 1501, selon toute vraisemblance. Il allait être achevé en 1511 apparemment, année où l'on discutait de la participation aux frais de l'érection de la tour et de la fonte des cloches pour les mener à bien ; il l'était en tout cas en 1513, puisqu'on fonda cette année-là la grosse cloche, qui existe toujours ¹⁹.

Si Dunoyer-Vaulet est assurément, et ce titre suffirait amplement à sa renommée, le « maître des beaux clochers » du Vieux-Chablais et du Bas-

¹⁸ AC Vollèges, D 56, 6 avril 1456, Indulgence accordée par l'évêque de Sion pour que *tyntinabulum seu turris lapidea ad ponendum campanas iuxta ordinationem nostram de novo construat*... à Vollèges ; D 59, 15 septembre 1507, 15 ducats donnés encore par l'abbé Jean d'Allinges *pro reparatione et confectione cimbaltorii parrochialis ecclesie Sancti Martini de Vullugio*, que la communauté promet d'utiliser dans les deux ans *in reparatione et confectione dicti cimbaltorii infra duos annos*. — *Indicateur d'antiquités suisses*, 1901, pp. 328-329.

¹⁹ AC Bex, vol. 9, 1^{er} avril 1511 : *auxilio... quo erectionem turris ecclesie unacum campanis noviter perficiend(dam) ad finem procedere possunt* ; Archives d'Etat du Valais, « Répertoire des archives de l'hôtel de ville de Saint-Maurice », p. 103, B 13, 1511 : « Lettre des conseils de Berne blâmant ceux de Bex de vouloir faire contribuer les biens de Saint-Maurice rière leur territoire aux frais de construction de leur clocher ».

Valais, il est malheureusement difficile de lui attribuer d'autres œuvres architecturales, du fait de la reconstruction postérieure complète de Saint-Hippolyte de Vouvry : du chœur et de la nef qu'il avait édifiés, il ne subsiste que de rares vestiges, dont les pièces les plus intéressantes sont une porte et une fenêtre réemployées, et une clef de voûte aux armes anciennes de Vouvry, encastrée dans un mur (pl. 1 c, 6 c et 9 a). Nous ne pouvons pourtant pas en finir avec la carrière de ce maître sans poser le problème de l'église de *Saint-Maurice d'Aigle*, sur laquelle nous sommes très mal renseignés : toutes les conditions favorables existaient chronologiquement, sociologiquement — Dunoyer était alors le seul maître de la région à s'occuper de construction religieuse — et topographiquement — Aigle n'est qu'à six kilomètres à vol d'oiseau de Vouvry — pour que la rénovation de cette église ait pu être l'un de ses ouvrages.

L'église Saint-Maurice d'Aigle, « l'église du Cloître », était celle d'un prieuré qui fut longtemps objet de contestation entre l'abbaye de Saint-Maurice et le monastère bénédictin de Saint-Martin d'Ainay à Lyon. Elle est attestée dès le milieu du XII^e siècle et dans son état actuel, elle pourrait receler encore des éléments de l'édifice primitif²⁰ (pl. 7 a). La nef, flanquée de chapelles irrégulières, voûtées en berceaux transversaux et formant comme des bas-côtés au sud-ouest et au nord-ouest — où elles s'appuient du côté du vaisseau sur des piles rondes — a été remaniée après la conquête bernoise de 1475, peut-être à la suite de destructions de guerre et sans doute sur l'ordre donné par LL. EE. de Berne en 1482 : « An Tschachtlan zuo Alyen das er furer daran si, das er die kilchen und das Hus baw »²¹. Elle a reçu alors des voûtes d'ogives retombant sur des culots moulurés, avec formerets, dont les clefs portent les armoiries de Berne et celles de Thomas Schöni, gouverneur d'Aigle de 1482 à 1486 (?)²² (pl. 9 b). Quant au chœur, presque entièrement reconstruit, il pourrait être légèrement plus tardif, mais cela même n'est pas certain. Plus large que la nef, il comporte une travée droite voûtée d'ogives, élevée peut-être sur les murs de l'ancien chœur rectangulaire, et une abside à cinq pans dont trois obliques, où les ogives sur colonnes engagées se rejoignent en une clef timbrée des armes de Jean Fournier de Marcossey, protonotaire apostolique, prieur d'Aigle en 1480²³. Les remplages en ont été recomposés.

Ce qui pourrait faire penser à la main de Jean Vaulet-Dunoyer dans cette reconstruction, c'est d'une part l'utilisation non traditionnelle de la pierre, qu'on reconnaît dans les bases des colonnes engagées du chœur, établies parfois selon un schéma nettement pyramidal, unique dans cette région, et d'autre part les velléités de décoration — spécialement sous la forme de fleurs de lys en taille de réserve au départ du fût d'une des colonnes (pl. 7 b). Le profil à simple gorge des doubleaux du chœur et de la nef, rare dans les œuvres

²⁰ LÉON DUPONT LACHENAL, in *Genava*, 1963, pp. 221-227 ; *Dictionnaire historique du canton de Vaud*, II, Lausanne 1921, pp. 40-41 ; ACV, AMH, Aigle, église, A 94 et B 945 : les fouilles de 1899 ont permis de retrouver, semble-t-il, une abside semi-circulaire et un chœur rectangulaire.

²¹ *Indicateur d'antiquités suisses*, 1900, p. 34, 14 juin 1482.

²² GALBREATH, *Armorial vaudois*, II, Baugy-sur-Clarens 1936, p. 633.

²³ *Armorial valaisan*, Zurich 1946, p. 98.

majeures de l'architecture flamboyante vaudoise, avait sans doute des correspondants dans une croisée d'ogives, presque contemporaine, de l'église de Vouvry, dont subsiste la clef de voûte déjà mentionnée, qui montre aussi, quant à elle, quelque analogie avec celle qui porte les armes du gouverneur Schöni à Aigle (pl. 9 a et 9 b). Force nous est cependant de laisser la question ouverte et de ne proposer l'attribution de la reconstruction de Saint-Maurice d'Aigle à Jean Vaulet-Dunoyer que comme une hypothèse de travail.

La mention d'un « maître maçon d'Aigle », attesté comme expert en 1497 lors de la construction du clocher de Saint-Martin de Vevey, que les textes distinguent bien de Jean Vaulet-Dunoyer²⁴, ne jette pas une lumière particulière sur ce problème ; tout au plus indique-t-elle qu'un autre maître d'œuvre, estimé au moins régionalement, avait déjà élu domicile à Aigle, à la fin du XV^e siècle : serait-ce Pierre Guigoz ou plutôt Jacques Perrier ? Mais rien ne prouve que ce maître ait participé lui-même auparavant à la reconstruction de l'église d'Aigle ou, dans un autre ordre d'idées, à celle du château, presque contemporain, qui semble attribuée par les textes à un certain maître prénommé « Urs », vers 1488-1489²⁵.

Sur l'instigation de M. Dechavassine, on a fait de Jean « Dunoyer » le prototype du maçon faucignerand expatrié — selon cet auteur il serait originaire de Samoëns — tel que l'histoire en rencontrera beaucoup par la suite²⁶. La question paraît mal posée. Que des Dunoyer, directement originaires de Samoëns, soient implantés dans le Vieux-Chablais à l'époque qui nous occupe, rien n'est plus certain²⁷, mais il n'est pas du tout prouvé que Jean Vaulet-Dunoyer de Vouvry soit lui-même un maçon migrant, seul fait qui pourrait avoir de l'importance : Dechavassine dit lui-même que la famille De Nuce existait à Vouvry dès avant 1320 en tout cas, selon toute vraisemblance, et, quant à nous, nous savons que Pernet De Nuce, père d'un Jean De Nuce justement, est déjà en 1448 l'un des notables de Vouvry²⁸. L'origine faucignerande lointaine, même si elle était avérée, ne signifierait plus rien au degré d'assimilation atteint par le maçon Jean Vaulet-Dunoyer. Les Faucignerands expatriés, ce sont, dans nos régions, à cette époque, des maçons comme Jean Contoz et François Magyn, l'un de Saint-Maurice-de-Rumilly, l'autre de Saint-Jean-de-Tholome, donc des gens de la vallée de l'Arve, et non de celle du Giffre, devenus bourgeois de Genève et installés ensuite à Lausanne ;

²⁴ AC Vevey, Fin. A 3, c. 1497-1498, 21 : *libravit magistro latomo Alii pro pena visitationis dicte ecclesie et magistro Johanni Vaulet...*

²⁵ ACV, AMH, Aigle, château, A 31 112, Olivier DESSEMONNET, « Rapport sur les recherches entreprises dans les Archives cantonales vaudoises pour tenter de retrouver des éléments architecturaux relatifs au château d'Aigle », 1968, p. 5.

²⁶ Chanoine DECHAVASSINE, « Les rapports entre le Valais et la vallée du Haut-Giffre », dans la *Revue Savoissienne*, 1967, II, pp. 200-201 ; Raymond OURSEL, dans les *Monuments historiques de la France*, 1960, p. 85, et dans *Art en Savoie*, Paris 1975, p. 33.

²⁷ Par exemple : ACV, C XVI, Famille de Rovéréaz, 3 février 1509 : *Laurencius de Nuce de Vignyns parrochie de Samoens gebenensis diocesis incola Olloni* ; 6 novembre 1512.

²⁸ AC Vouvry, rec. pour l'église 1469-1479, 15 v., 4 janvier 1471 ; 17 mai 1448. — Voir aussi *Armorial valaisan*, 1946, p. 185, qui mentionne des De Nuce à Vouvry au XIII^e siècle déjà.

et il n'est toujours pas prouvé que Samoëns, pépinière de maçons dès le XVII^e siècle, ait exporté au XV^e siècle d'autres artisans que des charpentiers²⁹.

Pour conclure à propos de Jean Vaulet-Dunoyer, il convient de souligner l'étroit rapport existant entre l'activité de ce maître et l'extension des biens de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, dont il dépendait au temporel comme habitant de Vouvry ; la seconde explique sans doute en partie la première, qui se déroule, rappelons-le, à partir de 1476 dans une entité politique éclatée (Savoie, Berne, Valais) : Bagnes, comme Vouvry, et comme Saint-Maurice d'Aigle, si l'on tient notre hypothèse de travail pour plausible, dépendait à un titre ou à un autre de Saint-Maurice, qui avait aussi son mot à dire à Villeneuve d'ailleurs par le biais de l'administration de l'hôpital Notre-Dame qui lui avait été confié en 1375.

Pierre Guigoz d'Aigle et l'église du Châble ; Jacques Guigoz

Quelle que soit l'origine de la famille Guigoz, qui reste controversée, des rapports de dates et de lieux permettent de supposer que le maçon Pierre Guigoz a connu Jean Vaulet-Dunoyer et peut-être même qu'il a été formé par lui. D'une part, des Guigoz étaient installés à Vouvry, patrie de Vaulet, en 1471 déjà³⁰, et, d'autre part, lorsque Jean Vaulet reçut paiement de son travail au clocher de l'église du Châble, en 1495, le syndic de Bagnes était lui-même un Pierre Guigoz³¹. Par ailleurs notons qu'il existait déjà en 1409 un Jacques Guilliot, charpentier, habitant à Aigle³².

L'origine de Pierre Guigoz n'est malheureusement pas donnée au moment où il s'engage en 1503 à rénover le chœur de cette même église du Châble³³. Ce dernier se caractérise par son plan polygonal à angle axial,

²⁹ Comme Etienne et Jean de Cabul, témoins à Brent (Montreux) en 1519 (article *Feuille d'Avis de Montreux*, dans ACV, Coll. DUMUR, n° 5, Montreux), mais surtout Jean Vion (Vionin) de Samoëns, l'un des deux auteurs de stalles de la cathédrale d'Aoste en 1469 : Robert BERTON, *Les stalles de la cathédrale d'Aoste*, Novare 1961, p. 10. Sur l'expansion des maîtres de Samoëns, cf. OURSEL, *op. cit.*, pp. 32 et 197.

³⁰ AC Vouvry, rec. pour l'église 1469-1479, 40 v., 27 novembre 1479.

³¹ Cf. *supra*, note 12 : AC Bagnes, 2 février 1495 : *a Petro Guigoz, Francisco Pellicerü et Johanne Pachiz sindicis de Bagnies...*

³² ACV, C XVI/33, n° 6 bis, 3, 26 juin 1409. — L'*Armorial valaisan*, 1946, p. 120, indique les confusions possibles.

³³ AC Bagnes, 15 avril 1503, convention entre les syndics de Bagnes et maître Pierre Guyoz qui accepte *dictum tachium facere complere integre et perfecte scilicet chorum ecclesie parochialis dicti loci Sancti Mauricii de Bagnyes per locum et modum eidem magistro Petro... designatum et demonstratum... primo quod prefatus magister Petrus Guyoz lathomus teneatur et debeat... dictum chorum a summo usque deorsum reddere factum completum usque ad cooperturam et dictum chorum taliter fundare et dirigere et assecurare modo meliori, tutiori fortiori qui ditari et fieri poterit... scilicet ad crottam bonam et sortem cum una crueysiatia petre tallie et duabus mantellis uno fileto per medium. Item duas ougivas petre tallie a duobus cadris dicti chori cum fundatione eorundem sufficienti. Item duo fenestragia pulcra et ampla de petra tallie modo pulchriori et meliori quo fieri poterit quodlibet fenestragium ad unum pilare et eadem fenestragia ampliare scilicet fenestragium a parte orientali et erigere...*

conditionné par la présence de l'imposant clocher commencé vers 1488 et d'une ancienne nef, qui ne sera reconstruite que plus tard, de même que par ses fines nervures à doubles cavets qui retombent sur des colonnes engagées. Il a conservé une partie de ses fenêtres anciennes à remplage, peut-être de deux époques (pl. 4 b). Mais deux arguments déjà émis viennent contrecarrer l'idée que la convention en question a été exécutée alors : le premier c'est qu'un contrefort de ce chœur portait la date de 1534 selon Emile Wick qui la lut au siècle passé, mais on ne distingue plus actuellement que « 15.4 », avec les éléments d'un troisième chiffre qui pourrait être un « 2 » plutôt qu'un « 3 » ; le second c'est que les armes de l'évêque de Sion Adrien I^{er} de Riedmatten, qui régna de 1529 à 1548, se lisent à la clef de voûte³⁴. La dernière restauration, encore en cours, n'a pas permis de se faire une opinion plus sûre, pour l'instant.

Pierre Guigoz apparaît, en 1515 seulement, comme habitant d'Ollon, où il possède d'ailleurs une maison, ce qui implique qu'il s'y était établi quelque temps auparavant³⁵. Ce fait et des rapprochements stylistiques avec des détails d'œuvres bien identifiées, ainsi la décoration en croix de Saint-Maurice, rare, des congés des cavets qui coupent les arêtes des portes dans la nef de l'église du Châble, qui est son œuvre comme nous allons le voir, permettent de lui attribuer sans trop d'hésitation la chapelle de Chastonay à l'église Saint-Victor d'Ollon, datée 1512 par l'épigraphie, sobre mais délicatement travaillée : la croisée d'ogives y repose sur des supports engagés, moulurés, comme les nervures, de deux grandes gorges et munis de hautes bases ornées (inscriptions, tête de fou, tête d'ours, feuilles, croix de Saint-Maurice) (pl. 11 c), et la clef de voûte sculptée montre un écu contourné aux armes de Chastonay dans une couronne entrelacée d'une banderole (pl. 9 c). Une inscription « Deo Gloria » timbre le haut de la fenêtre nord, à simple lancette trilobée, de la chapelle. De la même main semble sortir la porte de l'ancien ossuaire ou de l'ancien cimetière d'Ollon qui, murée, donne encore sur la place au sud de l'église et développe, autour d'un écu original, lui aussi aux armes de Chastonay, le texte significatif : « PAX VIVIS ET REQUIES DEFUNCTIS »³⁶. Elle comporte aussi des congés à feuille dressée (pl. 11 b).

Vers cette époque, ou même avant, Guigoz a pu travailler également, mais cela n'est pas prouvé, à la nef de Saint-Vincent de Montreux (pl. 8 b),

facere et adimplere murum super quo plantabuntur engine ferri dicti chori et hoc de petra tallie cum uno rivet et uno parvo marchipiat ante dictas enginas pro se curvando et flectendo genua de plastro et de touz, et adimplere unam cathedram plastris et de touz cum tribus vel quatuor gradibus petre contra unum pilare ex pilaribus ecclesie ad predicandum verbum dei... Facere bochetos lapide pulchros et honestos prope fenestragia magni altaris ad superponendum ymagines sancti Mauricii et sancti Johannis Baptiste patroni nostri... Item promictit facere magnum altare et tres vel quatuor gradus qui vocantur sancta sanctorum. Item signare lapides necessarios pro talliando... ; pour 400 florins p.p., huit « quintaux » de beau fromage et l'usage d'une maison et d'un jardin.

³⁴ Constant Rüst, « Notes d'art et d'histoire au Val de Bagnes », dans les *Annales valaisannes*, 1949, notamment pp. 22-27, avec dessin de Wick, de 1868.

³⁵ ACV, C XX, Ollon, 16 avril 1515 : *a magistro Petro Guygoz lathomo habitatore dicti loci Olloni... prope domum eiusdem magistri Petri...*

³⁶ Et sans doute aussi une autre pierre à armoiries des Chastonay sculptée et datée 1520 qui subsiste, en remploi, dans le mur de clôture de la cure.

qu'il prit en tout cas expressément comme modèle, en 1519, lorsqu'il passa convention avec les autorités de Bagnes pour reconstruire celle du Châble³⁷, dont l'église pourrait être ainsi entièrement son œuvre, à l'exception du clocher un peu antérieur, nous l'avons vu. Comme celle de Montreux, la nef du Châble aligne trois vaisseaux parallèles, éclairés seulement par les fenêtres des bas-côtés et par les baies occidentales peu développées, reliés par des arcades reposant sur des piles circulaires et couverts de voûtes d'ogives dont les supports, actuellement des culots, ont été remaniés vers 1902 en même temps qu'on ajoutait des chapiteaux aux colonnes³⁸ (pl. 8 a). Cette grande nef très sobre, même dans sa modénature — les nervures sont à simples cavets — s'offre pourtant le luxe de quelques séries d'éléments décoratifs discrets : monogramme « ihs » ou croix de Saint-Maurice timbrant le corps de certains contreforts, simples croix, croix de Saint-Maurice ou étoile dans des disques sommant leur bâtière — inspirée d'ailleurs de Saint-Paul de Villeneuve et non de Montreux —, monogramme « ihs » ou « ihs » et « maria » entrelacés sur les portes latérales, têtes humaines et croix de Saint-Maurice sur les bases des portes, et la date de MCCCCXX sur la porte principale, qui prouve cette fois-ci de façon irréfutable que la convention a bien été exécutée immédiatement pour la nef, contrairement à ce qui s'est peut-être passé pour le chœur. À côté de la date 1520 est taillé une sorte d'écu montrant un cercle sommé d'une croix et un casque de profil pour cimier : s'agit-il des armes du maître d'œuvre lui-même, nous n'en sommes pas sûr, mais on peut observer

³⁷ AC Bagnes, 7 août 1519, convention pour la nef de l'église entre la communauté et *honestus vir magister Petrus Guigoz lathomus habitator Alii... videlicet tachium et onus faciendi, construendi et edificandi de novo a fondo usque ad tectum inclusive... navem ecclesie parrochialis dicti loci de Bagnyes ad longitudinem intra muros ipsius navis quindecim thesiarum cum dimidia, et ad latitudinem decem thesiarum cum dimidia ad thesiam communem dicte communitatis necnon ad altitudinem competentem et sufficientem respectu longitudinis et latitudinis predictarum probe et fideliter... la communauté devait faire creuser les fondations et apporter les matériaux et Guigoz *facere muros necessarios omnes et singulos dicte navis predictae ecclesie a fondo usque ad summum probe, fideliter et ydonee, necnon in dictis muris dicte navis facere magnum portale et duo alia ydonea portalia ad serviendum populo pro ingressibus et egressibus dicte ecclesie ubi videbuntur ipsa portalia debere conveniencius ordinari et fieri, quequidem portalia fieri et construi debeant cum lapidibus operatis cissis et debite reparatis, ... facere in dictis muris dicte navis ipsius ecclesie tot fenestras cum lapidibus cissis operatis decenter et reparatis a parte exteriori quot et ubi erunt necessarie ad longitudinem pro qualibet fenestra septem pedum rationabilium, et ad latitudinem trium pedum... edificare a parte exteriori econtra predictos muros dicte navis ecclesie tot ogivas cum lapidibus cissis operatisque licite et reparatis quot et ubi erunt necessarie ... convenit facere et totaliter edificare in dicta navi predictae ecclesie tres cursus comprehendentes totam ipsam navem, et sex pillaria de thoux ydonea et sufficiencia super quibus debeant fondari et asseptari ac edificari crusiata celi dicte navis seu dictorum cursuum. Quequidem crusiata debeant talliari et fieri de thoux necnon dealbari et perfici cum alio edificio superiori necessario ipsius navis licite, decenter et honeste... Convenit dictus magister Petrus infra sex annos die presenti incipiendos... reddere dictum navem predictae ecclesie preter tectum ipsius navis totaliter edificatam, constructam et completam modo, factura et forma consimilibus quibus navis ecclesie Mustriaci edificatur et construitur... Et cela pour 1760 florins pp. et 300 livres de fromage de Bagnes, et un vêtement (aussi à son frère, qui était peut-être son collaborateur). — *Armorial valaisan*, 1946, p. 120.**

³⁸ Description de l'état ancien de l'église, cf. Constant Rust, dans *Annales valaisannes*, 1949, pp. 22-43, avec dessins de Wick.

qu'une branche de la famille Guigoz portait en 1815 des armes apparentées comprenant notamment un cœur surmonté d'une croix ³⁹ (pl. 11 d).

En 1519, Pierre Guigoz habite non plus à Ollon mais à Aigle, où on le retrouve en 1531, en 1543, mais plus en 1550 ⁴⁰. Son activité de maçon dure en tout cas jusqu'en 1547-1548 à Aigle même ⁴¹. Il mourut donc vraisemblablement entre 1547/1548 et 1550, à un âge assez avancé puisqu'il était déjà maître d'œuvre en 1503. Il avait dû faire souche à Aigle. C'est peut-être son fils Jacques Guigoz — qui deviendra parfois Guyoz — qui est attesté dès 1531, également comme maître et tailleur de pierre ⁴² et qui, à ce titre, exécute en 1545 pour la ville de Morges une fontaine, avec sa statue de baneret portant les armes municipales, qui, actuellement détruite, n'est plus connue que par une ancienne gravure, et en 1557, à Lausanne, le bassin de celle de la Palud, remplacé en 1726 ⁴³ (pl. 12 c). Il travailla pour les Bernois, sur place, de 1544-1545 jusqu'à 1559-1560, construisant notamment une voûte dans la grande tour du château en 1555 ⁴⁴ et dut exécuter en ville de nombreux travaux, comme le linteau sculpté d'écus armoriés (Praroman et inconnus) et de la date 1545 au n° 5 de la rue du Midi ⁴⁵ (pl. 12 b). Bourgeois d'Aigle en 1545 en tout cas, il en fut même élu syndic en 1553 et son fils, Bernard, y devint notaire ⁴⁶.

Les outils de tailleur de pierre et architecte, l'équerre et le marteau, se voient encore sur le linteau de la porte de la maison n° 25 de la rue du Bourg à Aigle, avec la date de 1534 et deux écus malheureusement martelés : ils pourraient bien indiquer la demeure soit de Pierre Guigoz — d'autant qu'on retrouve sur le chanfrein du montant gauche, estompé, le congé à motif sculpté d'une feuille dressée dont nous avons déjà parlé à propos d'Ollon — soit, à défaut, de Jacques Guigoz, tous deux habitant au « Plan d'Aigle », au milieu du Bourg, comme nous l'apprennent les textes (pl. 12 a).

La propension à la sculpture sur pierre était déjà bien vivante chez l'auteur de la chapelle de Chastonay en 1512 et de la nef du Châble de 1520

³⁹ *Armorial valaisan*, 1946, p. 120.

⁴⁰ AC Bagnes, 7 août 1519 : ...*magister Petrus Guigoz lathomus habitator Alii*; AC Aigle, FAA 1, Conseil, taxe des biens 1531 : *magister Petrus Guigoz*; 1543 : *maistre Pierre Guigoz*.

⁴¹ ACV, Bp 25/1, 1545-1546 : « Meister Petter dem Stein houwer »; 1546-1547 : « Meyster Petter Gigou dem Murer »; 1547-1548 : « Meister Peter Guigoz ».

⁴² AC Aigle, FAA 1, Conseil, taxe des biens de 1531 : *magister Jacobus Guigoz*; 1543 : « maistre Jaques Guigoz »; 1550 aussi; Fonds P, 1^{er} décembre 1538 : « maystre Jaque Guygoz maczon ».

⁴³ Emile KÜFFER, *Morges dans le passé*, II, *la période bernoise*, Lausanne 1944, p. 110; AC Morges AAA 2, Manual, 119, 8 juin 1545 : « maître Jaques Guygoz bourgeois dalioz ad promis faire ... ung bornel de marbre noir... sera tenus aussi ledit maistre taillie ung homme le quel tiendra en une tacque les armes de la ville... »; Fin. B a 2, 1545 et 1546. — *Monuments d'Art et d'Histoire, Vaud*, I, Bâle 1965, p. 137.

⁴⁴ ACV, Bp 25/1, 1544-1545 : « meyster Jacob Gigo Steinhouwer... »; 1547-1548 : « Meister Jacob Guigoz Steinhouwer »; 1548-1549; 1550-1551; 1551-1552; 1552-1553; 1555-1556; 1557-1558 : « Meister Jacob dem Steinhouwer zu Alen »; 1558-1559; 1559-1560 : « Meister Jacoben Guygoz dem Steinhouwer ».

⁴⁵ D.-L. GALBREATH, *Armorial vaudois*, II, Baugy 1936, p. 562.

⁴⁶ AC Aigle, FAA 1, Conseil, 12 novembre 1553.

— qu'on pense aux têtes qui y sont taillées — et l'évolution qu'on constate chez Antoine Lagniaz d'Orbe, maçon devenu aussi tailleur de fontaines⁴⁷, se renouvelle ici, mais reportée sur deux générations, si, comme on peut le supposer, Jacques est bien le fils de Pierre Guigoz : dans cet ordre d'idées, ne pourrait-on pas attribuer à Jacques Guigoz la confection du buste en terre cuite polychrome du réformateur Guillaume Farel qui passe parfois pour avoir été exécuté vers 1549 à Aigle, si cette date et cette origine étaient vraiment confirmées ?⁴⁸

*Jacques Perrier, de Saint-Maurice,
et les églises d'Ollon et de Villeneuve*

De longues recherches ont fini par nous apprendre que celui qu'on appelait tout simplement, en 1521-1522, Jacques de Saint-Maurice, est en réalité originaire de Cusy, dans le diocèse de Genève, soit très vraisemblablement de l'ancienne paroisse de ce nom joutant Hermance (Genève), mais de l'autre côté de la frontière, plutôt que de Cusy en Albanais. Néanmoins il était déjà bourgeois de Saint-Maurice d'Agaune en 1506 et y est encore attesté comme propriétaire en 1520⁴⁹.

Jacques Perrier apparaît pour la première fois en 1496 à Ollon, avec deux compatriotes, eux aussi « maîtres maçons », Etienne Perrier, un parent sans doute, et Jean Vouleret : ils y sont témoins d'un acte concernant la fondation d'une chapelle de l'église paroissiale Saint-Victor⁵⁰. Des rapports stylistiques évidents avec des parties de l'église Saint-Paul de Villeneuve, qui sont de sa propre main comme nous allons le voir, permettent de lui attribuer la reconstruction du chœur de l'église d'Ollon justement, vaste carré de 10,20 m de côté environ, voûté d'une seule croisée d'ogives sur colonnes engagées, qu'une tradition, reprise par Albert Naef, fait précisément remonter à l'année 1496⁵¹.

De 1506 à 1510, il édifia, comme le prouvent la convention de construction, un compte de 1511 et la date de 1510 sculptée sur une clef de voûte, les croisées d'ogives reposant sur des culots de Saint-Paul de Villeneuve, dont le gros œuvre et une partie des voûtes du chevet datent probablement du

⁴⁷ *Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*, VI, pp. 40, 85, 94.

⁴⁸ Henri GRANDJEAN et Henri JEANRENAUD, *Histoire de la Suisse*, Lausanne 1941, p. 93, fig. 52 ; *Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*, IV, *L'histoire vaudoise*, Lausanne 1973, fig. 119 ; Gaëtan CASSINA, *Cathédrale de Lausanne, 700^e anniversaire... Catalogue de l'exposition*, 1975, n° 136, p. 166, et fig.

⁴⁹ Cf. *infra*, note 52, 1506 : *magistro Jacobo Perreri lathomi burgensi Sancti Mauricii Agaunensis...* ; AC Saint-Maurice, Ext. rec. 1496 sq., 96, 17 janvier 1520 : *recognitio Jacobi Perreri lathomi*.

⁵⁰ ACV, C XVI/231, Rovéréaz, 3 mars 1496 : *Actum Olloni ... magistris Stephano et Jacobo Perrier lathomis de Cusier gebennensis diocesis testibus* ; C XX/9 Ollon, 14 avril 1496 : *magistro Jacobo Perrier et Johanne Vouleret de Cusiez gebennensis diocesis lathomis...*

⁵¹ AMH, Ollon A 7932 : les bustes-acrotères ont pu porter sur leurs attributs des inscriptions maintenant disparues ; c'est sur ces contreforts qu'on a cru lire « 1496 ».

premier quart du XIII^e siècle et la croisée d'ogives du « transept » du milieu du XIV^e siècle⁵². Il y monte des contreforts où se voit une réplique des bustes-acrotères, d'une sculpture rude mais attachante, qui somment les bâtières des deux contreforts obliques du chœur de Saint-Victor d'Ollon (pl. 10 c, 10 a et 10 b), et des clefs de voûtes qui n'hésitent pas devant la décoration héraldique (armes de Savoie, de Gingins) (pl. 9 d) ou épigraphique (MVCX ; IHS ; AVE MARIA ; GRATIA PLENA)⁵³. Il perce aussi des fenêtres à simple lancette bien ébrasée. Les voûtains et les nervures devaient être en tuf et les culots, les contreforts, les fenêtres, en pierre dure des carrières d'Arvel, toutes proches.

Sous le nom de « maître Jacques de Saint-Maurice », il vient, en 1521-1522, comme expert, donner le travail de la nouvelle nef de Saint-Martin de Vevey⁵⁴ : cette dernière mention prouve que sa notoriété devait être grande alors, et que son activité s'étend en tout cas sur un quart de siècle.

Quant à Etienne Perrier, collaborateur de Jacques en 1496 apparemment, faut-il l'identifier à cet Etienne Pellier qui se vit préférer en 1511 Guillaume Mathiot de Boudry pour la construction de la nouvelle église des Brenets⁵⁵ ? Nous ne disposons vraiment pas d'éléments suffisants pour le dire, mais cela ne peut être exclu d'emblée, comme on ne peut exclure d'emblée non plus que le maître Jacques Perryn qui rénova en 1527 le chœur de Saint-Laurent de Saillon, dont il est question ailleurs dans ce volume, ne soit le maçon Jacques Perrier de Saint-Maurice lui-même⁵⁶.

⁵² AC Villeneuve, Convention 5 novembre 1506 : nous n'avons pas retrouvé l'original, mais il en subsiste une copie : AMH, A 13721, que nous avons utilisée : les syndics donnent *in tachium... videlicet septem ogivas extra muros ecclesie predictae que debeant fondari per fondum et intra muros predictae ecclesie de lapide de Arvel cissas et talliatas aretas ad sise. Item omnes bochetos competentes sufficientes et ydoneos ad recipiendum onera votarum de petra de Arvel. Item octo fenestras tallie bene cissas a parte exteriori apertas ut decet et bene operatas videlicet aperturam extra. Item undecim croysiatas completas et talliatas cum formelletis undecim crotis de toux cissas. Item les siechuz pro ponendo gennas chori ecclesie predictae cum duobus passoz petro tallie. Item facere teneatur le cyndroz et bechiam si sit necesse. Item teneatur facere croysiatas et fenestras de collore assortisantes. Item derruere archum prope secunde vote et dictam votam retinere... Item reddere totam ecclesiam cum choro eiusdem dealbatam, necnon omnia suprascrita reddere perfecta hinc ad tres annos inchoandos lapsis natalibus festis ad dictum unius magistri operatoris et proborum dicte communitatis... pour 600 florins p.p. — La date de 1510 apparaît sur la clef de voûte de la travée occidentale de la nef et les paiements se poursuivaient en 1511, bien que le travail ait eu l'air d'être déjà achevé : AC Villeneuve, c. ville 1511, 5 : *libravit magistro Jacobo Perrier ultra viginti unum florenorum cum dimidio dicto magistro Jacobo tradictos in deducione tachii ecclesie ; 7 v. : pro expensis factis per magistrum Jacobum et eius servitoris die Sancte Catherine qua die venit pro habenda pecunia.**

⁵³ J.-D. BLAVIGNAC, *Histoire de l'architecture sacrée... dans les anciens évêchés de Genève, Lausanne et Sion*, Paris, etc., 1853, vol. de planches, XL.

⁵⁴ AC Vevey, Fin. A 1, c. Fabrique Saint-Martin, 1521-1522 : *Et primo libravit Jacobo de Sancto Mauricio qui venit ditare ecclesiam de voluntate dominorum consiliorum ... pro expensis magistri de Sancto Mauricio qui venit pro conclusione ecclesie qui stetit uno die cum famulo eius.*

⁵⁵ Jean COURVOISIER, dans *Les Monuments d'Art et d'Histoire du canton de Neuchâtel*, III, Bâle 1968, pp. 298-299.

⁵⁶ Cf. François-Olivier DUBUIS et Pierre DUBUIS, *Les fouilles de la chapelle Saint-Laurent et les origines de Saillon*, dans *Vallesia*, t. XXXIII, 1978, pp. 55-74.

Conclusion

Au terme de cette rapide étude, nous pouvons dire que dès le milieu du XV^e siècle, la main-d'œuvre installée dans le Vieux-Chablais suffit pratiquement à tous les besoins de construction locaux et même à ceux d'une partie du Bas-Valais.

C'est ce qui explique sans doute pour une part le hiatus qui semble se créer avec la construction architecturale du Haut-Valais et du Valais central, partiellement monopolisée au XVI^e siècle par l'atelier d'Ulrich Ruffiner qui y imprime une inspiration beaucoup plus germanique mais déjà touchée par le goût Renaissance. Nuançons pourtant ce propos : cela ne veut pas dire que Ruffiner n'a pas travaillé dans le Vieux-Chablais, mais sa descente jusqu'au château de Saint-Maurice en 1523 n'a guère eu d'effets encore manifestes⁵⁷ ; à l'inverse cela ne signifie pas non plus que les maçons-architectes du Vieux-Chablais n'ont pas travaillé dans le Valais central : Jean Voulteret et Jacques Perrier pouvant être avec Marc Fichet les auteurs présumés, selon Gaëtan Cassina, de l'« aula nova » de la maison Supersaxo à Sion même, vers 1501⁵⁸.

Une explication complémentaire de cette différence peut se trouver dans un penchant prononcé du Vieux-Chablais pour une architecture simple, équilibrée, fort éloignée des raffinements architecturaux et décoratifs des Ruffiner, mais aimant le bel ouvrage de pierre de taille. Ce goût, sans doute inné, qui s'était déjà exprimé à l'admirable tour de Saint-Triphon au XIII^e siècle⁵⁹, est l'un des corollaires de l'utilisation des pierres chablaisiennes, très dures, et il a pu être renforcé par l'arrivée de maîtres venus du fertile « foyer » artistique genevois, comme Jacques Perrier, dont nous venons de parler, et comme deux autres maîtres dont il n'a pas été encore question : *Jean Panietti* et *Petremand Bochat*, originaires, comme ce même Perrier, de Cusy, et habitant en 1485 à Villeneuve, paraissent avoir travaillé dans le génie civil et l'architecture militaire ; ce sont eux assurément qui ont édifié ensemble vers 1485 le nouveau portail extérieur, appelé « belluard », au château de Chillon, ouvrage très soigné à parement de pierre de taille, qui contraste avec le reste de la forteresse⁶⁰, et c'est le premier seul qui reconstruisit en partie le pont de pierre de Saint-Maurice en 1491 et qui est attesté encore en 1503 comme

⁵⁷ L. BLONDEL, A. DONNET, *Châteaux du Valais*, Olten 1963, p. 194 ; *Annales valaisannes*, 1938, p. 437.

⁵⁸ Selon les notes que m'a aimablement communiquées mon collègue Gaëtan Cassina, notamment : Archives de l'Etat du Valais, Supersaxo, Pg 303 ; II, et 4/2, fol. 35, 24 février 1501.

⁵⁹ Et qu'on retrouve au XV^e siècle à la grande tour, ou plutôt à la nouvelle tour du château d'Aigle, qui pourrait être un ouvrage bernois, si l'on en croit le prénom du maître qui y travaille : cf. *supra*, note 25.

⁶⁰ Albert NAEF, *Château de Chillon*, II, Lausanne 1939, pp. 89-90 ; les noms sont donnés dans les comptes mêmes : ACV, P Chillon, extraits des comptes de châtellenie, II, 26, c. 1485-1486 : *Constructio belluardi... et primo Johanni Panietti et Petremando Bochat, lathomis parrochie Cusiaci, nunc vero habitatoribus Villenove.*

habitant de Saint-Maurice⁶¹. Mais cet apport « genevois » qui se fonde au goût chablaisien eut lieu avant que ne sortent de la métropole artistique du bout du lac des maçons imbus de créations flamboyantes plus ornées ou plus complexes, comme Aymonet de Challie déjà un peu, mais surtout Jean Contoz et François de Curtine, qui font d'ailleurs une concurrence directe aux maîtres du Vieux-Chablais sur les marches de Lavaux et du Haut-Léman, à Saint-Saphorin et à Montreux sans doute, et certainement à Vevey⁶².

Cependant, insistons encore là-dessus, cette simplicité fondamentale n'est pas forcément un dépouillement total aboutissant à une sécheresse caractérisée ou à une carence d'esprit créateur : d'abord elle se complète de détails ornementaux assez abondants compte tenu de la dureté de la pierre utilisée, comme nous l'avons vu avec Vaulet-Dunoyer, Perrier et Guigouz ; et, de plus, elle trouve dans la personnalité de Vaulet même un maître d'œuvre non seulement ouvert aux modes pour autant qu'on peut en juger, mais aimant à créer lui-même ou à parfaire à sa manière des dispositions « classiques », sachant allier sobriété et élégance, et qui fut, il faut le répéter, l'un des plus géniaux créateurs de clochers, méritant bien, à notre avis, d'être appelé le « maître des beaux clochers »⁶³.

Rappelons en terminant que ces notes n'ont d'autre but que de révéler un groupe d'architectes bien particularisés, liant les deux rives du Rhône dans ce Vieux-Chablais si cher à M. André Donnet, sans prétendre fournir une analyse complète de leurs œuvres, qui ne pourrait prendre place ici⁶², mais en cherchant simplement à en donner une esquisse historique fondée sur des documents irréfutables et quelques constatations élémentaires.

⁶¹ P. BOURBAN, « Autour du pont de Saint-Maurice », dans l'*Indicateur d'antiquités suisses*, 1906, p. 137, p. 138, p. 139, sous la forme de Jean Paniot : « dicto Magistro Joanni Paniot lathomo ad causam dictae ougivae pontis Rhodani », 156 florins 10 gr. — AEV, AV 105/11 et AC Saint-Maurice, Pg 686, 14 juin 1503 (comm. de M. G. Cassina).

⁶² Voir notre étude, à paraître, sur « L'architecture religieuse à la fin du moyen âge dans le Pays de Vaud ».

⁶³ Comme nous l'avons surnommé dans l'*Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud, Les Arts*, I, Lausanne 1976, p. 40.

Photographies :

- Jean-Marc Biner, Sion : pl. 1 b, 1 c, 5 a, 6 c, 9 a, 11 a, 11 d.
- Claude Bornand, Lausanne : pl. 1 a, 2 a, 2 b, 3 a, 3 b, 3 c, 4 a, 5 b, 6 a, 6 b, 8 b, 9 c, 9 d, 10 a, 10 b, 10 c, 11 c, 12 a, 12 b, 12 c.
- Belalp, Lausanne : pl. 4 b.
- Louise Decoppet, Genève : pl. 7 a, 9 b.
- Emmanuel Gay, Aigle : pl. 7 b.
- Marcel Grandjean : pl. 11 b.

Cliché *Annales valaisannes* : pl. 8 a.